



ECODÉTERGENT

## SAVON NOIR SOLS

### Détergent au savon noir

Détergent pour l'entretien régulier des sols durs.  
Nettoie et fait briller sans laisser de traces.  
Possède un fort pouvoir dégraissant.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

#### Mode d'emploi

Utilisation manuelle : 1 à 3 %.

Il est inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces alimentaires.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

#### Conditionnements

Emballage : carton de 12 flacons de 1L doseur.

#### Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide marron
- ▶ pH 10,4 - 11,4
- ▶ Densité : 1,00 - 1,02

#### Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Eviter les projections oculaires.

#### Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

29-03-2024 Ind. 2 ■



SANS  
VLER



\* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.

